



BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATIONS DU PROJET FOE TOGO



PLACE AUX MICROPROJETS

EST-DIT-TOT

Chers lecteurs, chères, chers partenaires,

Ne dit-on pas qu'une promesse est une dette ? Au lancement du projet en mars 2023, FoE TOGO avait annoncé le financement de microprojets au profit des organisations de médias et des organisations de défense des droits humains. C'est chose faite. Neuf organisations ont en effet reçu leurs financements, à l'occasion d'une cérémonie symbolique organisée à Lomé, en début mars 2024.

Pour le choix des bénéficiaires, la transparence, une valeur cardinale du projet, a été de rigueur. En effet, un appel à propositions ouvert a été lancé durant le dernier trimestre de 2023. Au terme duquel, un jury, dont les membres ont fait preuve d'expertise et de probité, a procédé à l'analyse et à la sélection des meilleurs dossiers qui répondaient aux critères.

Au-delà du caractère symbolique et solennel, ces microfinancements témoignent de la volonté du projet de responsabiliser davantage les acteurs dans la mise en œuvre des activités. Avec l'appui financier de l'Union Européenne, il s'agit ici d'engager toutes les parties prenantes pour atteindre le résultat, notre résultat à nous tous, c'est-à-dire bâtir un environnement favorable à l'exercice de la liberté d'expression et d'un journalisme libre et professionnel au Togo.

Ce n'est pas surprenant donc de voir ce numéro de notre bulletin mettre le focus sur ces microprojets, dont l'exécution a d'ailleurs commencé. Ça promet !

Bonne lecture !

Fabrice PETCHEZI

Président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM)

L'AGENDA DE FOE

Qui remportera le Prix Médias et Droits humains ?

Le 03 mai 2024, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale dédiée à la liberté de la presse, le jury du concours Médias et Droits humains organisé par le projet FoE Togo, va annoncer les lauréats. L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) est à pied d'œuvre pour tenir cette journée dans les meilleures conditions. En effet, c'est devenu une tradition à Lomé, qu'à chaque 03 mai, l'OTM publie un rapport sur l'Etat de la liberté de la presse au Togo. Un document de référence qui informe le citoyen togolais, la communauté des médias, les décideurs politiques et les défenseurs des droits humains sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes. Il fournit aussi des données actualisées sur la population de médias au Togo, etc.

Réarmer les journalistes et les animateurs d'éthique et de déontologie

Dans le courant du mois de mai 24, le projet FoE Togo va rééditer les sessions de renforcement des capacités de 40 journalistes des médias mainstream et d'animateurs de radio communautaire de l'intérieur du pays. L'objectif de ces 2 ateliers sera de consolider leurs connaissances de l'éthique et de la déontologie qui régit l'exercice de leur métier au Togo. Nous y reviendrons.

Monitoring : comment les médias togolais traitent les femmes ?

Le Projet FoE Togo a réalisé, dans le courant du mois de mars, un monitoring du genre dans les contenus médiatiques. Les résultats seront publiés dans les prochaines semaines. Des conférences virtuelles sont d'ailleurs programmées dans le sens. Le processus de monitoring a été particulièrement suivi par la FAMEDEV, aux côtés de l'OTM.

Réunion stratégique du Comité de pilotage de FoE Togo



Le Comité de pilotage (COFIL) du projet FoE Togo s'est réuni, pour la troisième fois, le lundi 4 mars 2024 au siège de l'OTM, à Lomé. Cette rencontre de concertation stratégique s'inscrit dans le cadre du lancement des activités comptant pour la deuxième année de mise en œuvre du projet.

Il a permis aux membres du COFIL d'évaluer les résultats obtenus durant la première année d'exécution, d'identifier les défis opérationnels et structurels, et de formuler des recommandations stratégiques pour optimiser la mise en œuvre du projet durant l'année 2.

MICROPROJETS

Des chèques puis une formation



Le Projet FoE Togo a consacré une enveloppe de 50 millions F CFA environ aux subventions de 9 microprojets portés par des organisations de médias et de défense des droits humains. La cérémonie de remise symbolique des chèques a eu lieu le 05 mars 2024, à Lomé, sous la présence de 65 personnes dont le représentant du Ministère en charge des médias, de celui des droits de l'homme, de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, mais aussi les acteurs des médias et de la société civile. Ces subventions permettent de responsabiliser les différentes parties prenantes et de co-construire un processus participatif afin

de faciliter l'appropriation des résultats. En outre, chaque initiative vient répondre à un défi spécifique auquel les acteurs des médias et des droits humains sont confrontés.

Conscient des risques liés à la gestion de projets et de l'obligation de redevabilité, FoE Togo a renforcé les capacités des bénéficiaires en planification opérationnelle, en reporting technique et financier. En effet, deux membres de chaque organisation bénéficiaire ont pris part à la session de formation, organisée le 06 mars, à Lomé.



MICROPROJETS

Présentation synthétique des microprojets

1. **GF2D** : Améliorer de manière significative la sensibilisation et la diffusion d'informations liées aux droits humains au sein des communautés locales, à travers le renforcement des capacités des radios privées locales à informer de manière efficace la population sur les droits humains et les mécanismes de protection des défenseurs des droits humains ; et à promouvoir une société ancrée dans la culture du respect des droits humains.

Montant : 6 494 294 FCFA - Durée : 10 mois

2. **MEDIATOGO** : Renforcer la résilience et la sécurité de la communauté journalistique au Togo face aux menaces cybernétiques, en sensibilisant, renforçant les compétences, et promouvant l'adoption de bonnes pratiques de cybersécurité.

Montant : 5 842 200 FCFA - Durée : 3 mois

3. **ATTOPEL** : Favoriser l'amélioration de la liberté d'expression au Togo en introduisant de nouvelles pratiques et norme de production et de diffusion de l'information.

Montant : 4 349 550 FCFA - Durée : 6 mois

4. **PPT** : Améliorer les connaissances des journalistes sur leurs droits et devoirs à travers la production et la vulgarisation d'un manuel regroupant l'essentiel des textes juridiques et réglementaires qui encadrent la profession de journaliste et le travail des médias au Togo.

Montant : 5 620 000 FCFA - Durée : 4 mois

5. **ASMECOM** : Renforcer les compétences des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme en matière de cybersécurité et de sécurité des plateformes numériques au Togo, à travers la tenue d'ateliers de sensibilisation et de formation, tant virtuels que physiques, ainsi que la création d'un guide pédagogique détaillant les cadres juridiques et réglementaires liés à la cybersécurité.

Montant : 5 646 850 CFA - Durée : 6 mois

6. **CONAPP** : Sensibiliser les acteurs médiatiques essentiellement et certains acteurs institutionnels sur une meilleure connaissance de la loi d'accès à l'information et à la documentation publique et son application effective au Togo.

Montant : 4 691 950 CFA - Durée : 12 mois

7. **TOGOCHECK** : Contribuer à la lutte contre la désinformation et la mésinformation dans les régions de Kara et Kpalimé, à travers le renforcement des capacités des journalistes sur le fact-checking, et les enjeux de la vérification des faits dans le processus de traitement de l'information, favorisant ainsi la pratique d'un journalisme responsable et engagé vers la vérité.

Montant : 5 335 020 CFA - Durée : 12 mois

8. **SIBEC TOGO** : Contribuer au renforcement des connaissances en droits humains et démocratie participative, et à la promotion de l'expression locale sur les droits humains dans les régions de la Kara et la Centrale, à travers le renforcement des capacités des acteurs locaux, et la production l'information médiatiques.

Montant : 4 671 620 CFA - Durée : 9 Mois

9. **MAISON DE LA PRESSE** : Contribuer au développement des connaissances et au renforcement des capacités des journalistes et d'autres acteurs des médias en ce qui concerne leurs droits et leurs responsabilités, afin de réduire façon significative les délits de presse, sources de sanctions et condamnations des médias togolais.

Montant : 4 499 350 CFA - Durée : 3 mois



Projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo »

2023-2025



FOE TOGO EN BREF

Le projet est une initiative conjointe de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest, de l'Observatoire togolais des médias et du Réseau inter-africain des femmes, médias, genre et développement (FAMEDEV).

Avec l'appui financier de l'Union européenne (UE), ce projet vise à promouvoir la liberté d'expression, le pluralisme des médias et la protection des défenseurs des droits de l'Homme au Togo. Il s'inscrit donc dans l'objectif général de l'UE qui est de « renforcer le rôle de la société civile dans la protection des droits fondamentaux, en particulier les droits civils et politiques ainsi que l'égalité de genre ».

Objectifs spécifiques

- Contribuer au développement des connaissances et au renforcement des capacités des journalistes et d'autres acteurs des médias en ce qui concerne leurs droits et leurs responsabilités

- Promouvoir un environnement juridique et institutionnel propice à la progression de la liberté d'expression, d'opinion et des médias, et à la protection des défenseurs

Groupes cibles et bénéficiaires

- Professionnels des médias et institutions médiatiques
- Jeunes et femmes défenseurs des droits de l'homme et les organisations de défense des droits de l'homme
- Décideurs politiques



Institut Panos Afrique de l'Ouest – IPAO

6, Rue Calmette Dakar
BP 21132 Dakar-Ponty
Tél 221 33 849 16 66 - Fax : 221 33 822 17 61
Mail : info@panos-ao.org ; secretaire@panos-ao.org
Web : www.panos-ao.org



FAMEDEV

352, Parcelles Assainies, Unité 26,
Premier étage. Dakar - Sénégal
Tél : +221 776428983
Mail : famedev@gmail.com
Web : ww.famdev.net



L'Observatoire Togolais des Médias (OTM)

Djidjole Rue Pavés, non loin de la pharmacie Janap
BP : 30 277 Lomé -TOGO
Mail : otmmédias@gmail.com